



GARE DE DOMONT



© Fabrizio DE ANDREIS / AREP

VOTRE GARE DEMAIN

DEMAIN, VOTRE GARE
ACCESSIBLE À TOUS



DÉBUT DES TRAVAUX : MARS 2014
DURÉE DES TRAVAUX : 15 MOIS





> L'ACCESSIBILITÉ, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

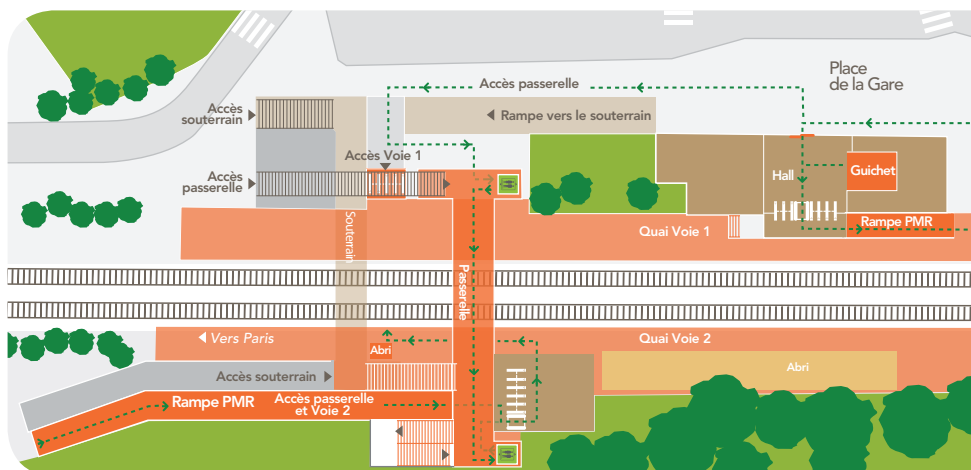
Notre priorité est de rendre les quais accessibles à toutes les personnes confrontées à un problème de mobilité réduite que cela soit de manière temporaire (femmes enceintes, accompagnement d'enfant en bas âge, bagages encombrants, ...) ou permanente (personnes handicapées ou âgées), c'est pourquoi nous engageons de grands travaux dans votre gare pour améliorer vos déplacements et votre confort.

Vous pourrez désormais parcourir la distance depuis le parvis de la gare jusqu'à votre train dans les meilleures conditions.

> FACILITER VOTRE CHEMINEMENT VERS LES QUAIS DEPUIS TOUS LES ACCÈS

Depuis la place de la gare ou les parkings

- Création d'un **cheminement pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** depuis les nouveaux emplacements de stationnement dédiés, vers le bâtiment voyageurs : **rampes d'accès, signalétique, passages protégés.**
- Remplacement de la porte centrale du bâtiment voyageurs par une porte à ouverture automatique.
- Implantation d'une rampe d'accès depuis le hall vers le quai 1.
- **Rehaussement des deux quais afin de permettre un accès aux trains de plain-pied.**
- **Création d'un nouvel accès au quai 1**, équipé d'une ligne de contrôles automatiques de billets et d'un passage élargi contrôlé, il devient le nouvel accès de nuit. À proximité nous construisons un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite.





Depuis le quai 1 vers le quai 2, une nouvelle passerelle

- **La construction d'une passerelle équipée de deux ascenseurs** permettra à toutes les personnes à mobilité réduite de passer d'un quai à l'autre plus facilement. Son implantation, proche du souterrain et du bâtiment voyageurs améliorera la fluidité en offrant une seconde liaison entre les quais. Cette passerelle procurera aussi une liaison sécurisée entre les deux côtés de la voie ferrée pour tous les usagers du quartier.
- **La mise aux normes du passage souterrain** s'accompagne de l'installation d'une nouvelle signalétique ainsi que de nouveaux éclairages. Les escaliers seront adaptés au déplacement des personnes à mobilité réduite, notamment grâce à des bandes antidérapantes sur chaque marche, des bandes d'éveil et des mains courantes à double-lisses.

Depuis l'avenue Jean Jaurès

- **Vers le quai 1**, création d'un nouvel accès proche de la passerelle, équipé d'une ligne de contrôles automatiques de billets, il permet de fluidifier le trafic des voyageurs aux heures de forte affluence.

L'accès au souterrain via l'escalier est rénové et mis aux normes PMR.

- **Vers le quai 2**, rénovation des accès, nouveaux profils pour les escaliers et les rampes qui se conforment également aux normes de l'accessibilité.

Un cheminement facilité, une gare plus confortable

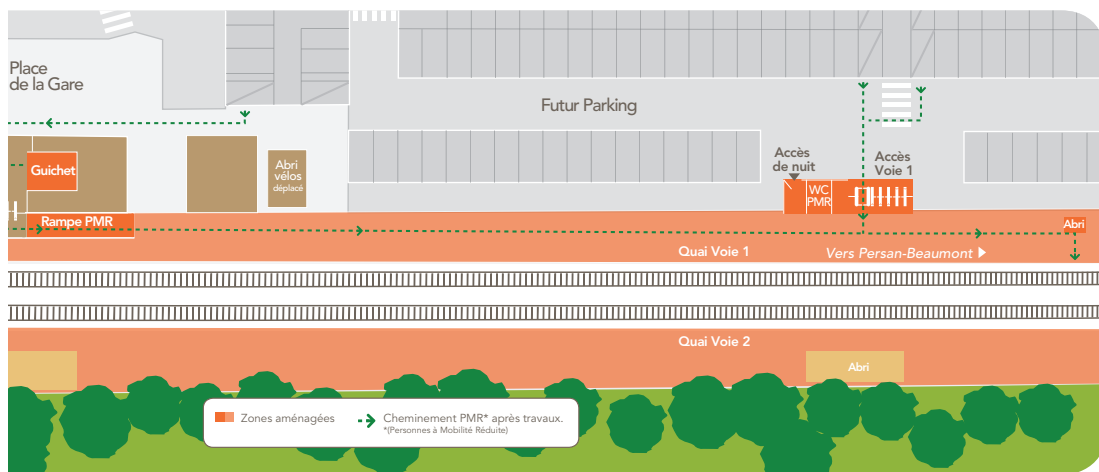
Tous ces travaux favoriseront l'embellissement de votre gare.

Suite au rehaussement du quai 1, la façade du bâtiment voyageurs côté voie 1 sera rénovée.

Des auvents couvriront les nouveaux accès secondaires.

Le design de la nouvelle passerelle conservera l'harmonie des abris et auvents implantés sur les quais, avec sa structure métallique gris clair et ses garde-corps en mailles d'acier inoxydable.

Pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, l'ensemble des équipements existants seront mis aux normes et des abris seront installés en extrémité de quais.





> PENDANT LES TRAVAUX, CE QUI VA CHANGER

En raison du rehaussement des quais et de la construction de la passerelle, vos cheminements seront provisoirement modifiés. Pour vous aider dans vos déplacements, une nouvelle signalétique sera mise en place.

Les travaux s'effectueront en plusieurs phases. Pour limiter les interruptions de circulation des trains et assurer la sécurité des voyageurs, des interventions devront être effectuées de nuit, notamment pour l'aménagement des quais.

La circulation des trains sera interrompue pendant certains week-ends pour permettre le rehaussement des quais. Des dépliants et des affiches vous informeront à l'avance de ces interruptions de circulation.

Soyez assurés que nous ferons en sorte que les nuisances occasionnées, bien qu'inévitables, soient les plus brèves et plus faibles possible.

Rénové lors des aménagements effectués en 2002 le bâtiment voyageurs reste ouvert, vous y retrouverez l'ensemble de nos services.

> LA RÉGION ET LE STIF SE MOBILISENT POUR VOS TRANSPORTS ET L'ACCESSIBILITÉ

La Région Île-de-France et le STIF sont les principaux financeurs du développement des transports en commun d'Île-de-France.

Parmi les nombreux domaines d'intervention de la Région Île-de-France, le développement des transports en banlieue et l'amélioration de leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite constituent deux priorités.

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, le Schéma Directeur de l'Accessibilité des transports en commun de l'Île-de-France (SDA), élaboré par le STIF, a pour objectif de rendre accessibles 266 gares en Île-de-France, en prenant en compte les différents types de handicaps.

Le STIF œuvre au quotidien pour faciliter vos conditions de déplacement et met en œuvre une politique régionale ambitieuse d'amélioration des transports en commun.

Les travaux qui seront réalisés prochainement dans la gare de Domont sont la représentation concrète. Ils permettront le cheminement en autonomie des personnes à mobilité réduite, du parvis de la gare au train et faciliteront également l'accès pour l'ensemble des voyageurs.

COÛT TOTAL DU PROJET : 12 000 000 €

